

Fréquentation touristique et vie locale dans les paysages d'exception : quel équilibre ?



21^{èmes} Rencontres du



Pointe du Raz en Cap Sizun
10 et 11 octobre 2019

21^{èmes} Rencontres du Réseau des Grands Sites de France
Pointe du Raz en Cap Sizun
10 et 11 octobre 2019

"Fréquentation touristique et vie locale dans les paysages d'exception : quel équilibre ?"

Paysages emblématiques, hautement attractifs mais fragiles, les Grands Sites de France ont toujours eu à résoudre une difficile équation : préserver durablement leur beauté et leur singularité tout en accueillant un très grand nombre de visiteurs ; près de 33 millions aujourd'hui dans les 46 sites membres du Réseau.

La démarche Grand Site de France est née, dans les années 1980, du constat que l'équilibre avait souvent été rompu, du fait d'une fréquentation touristique croissante depuis le début du 20^{ème} siècle, au détriment de la préservation du patrimoine naturel et de l'esprit des lieux. Il fallait donc restaurer et garantir durablement la protection des sites les plus visités par une meilleure gestion des espaces, des flux de visiteurs et de l'accueil.

Avec le temps une double nécessité est apparue, celle d'appréhender la gestion de la fréquentation à l'échelle de territoires de destination et de projets, nettement plus vastes que le site protégé, et de faire converger dans les Grands Sites de France toutes les dimensions de la préservation des paysages (patrimoine, agriculture, tourisme, biodiversité, aménagement du territoire, économie...). Dans des sites habités et vivants, le projet de territoire et sa gouvernance deviennent alors un nœud central de la gestion de la fréquentation et de son impact sur la préservation des paysages et le développement local. L'histoire du Grand Site de France de la Pointe du Raz en Cap Sizun illustre bien cette évolution.

Aujourd'hui au regard de l'accroissement exponentiel du tourisme mondial -1,3 milliards de touristes internationaux en 2017 selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), soit trois fois plus qu'il y a vingt ans, 2 milliards attendus en 2030 - le thème de la fréquentation s'impose à nouveau dans le débat public, sous l'angle de son acceptabilité sociale.

Alors que la France s'est fixée comme objectif d'atteindre 100 millions de touristes internationaux en 2020, que la fréquentation touristique dans certains sites patrimoniaux conduit les populations locales à un sentiment d'éviction et des réactions de rejet, que le développement du "slow tourisme" offre de nouvelles perspectives aux territoires ruraux, comment trouver un équilibre entre fréquentation touristique et vie locale dans les Grands Sites de France, et ailleurs ?

A quelles conditions et jusqu'où la fréquentation touristique, source de fierté et de développement local, mais aussi de nuisances, est-elle acceptable ? Faut-il réguler l'accès aux sites les plus attractifs (par, les navettes, les stationnements payants, la réglementation, les quotas, la dissuasion...) ? Comment favoriser la cohabitation des différents usages (touristiques, locaux, contemplatif, sportif, agricole...) sur un même espace et rendre acceptables les contraintes liées à la régulation de la fréquentation ?

Après les Rencontres 2018 qui traitaient des paysages d'exception comme facteurs de développement pour les territoires, les Grands Sites de France renouent avec l'objet même de leur émergence dans la politique environnementale de l'Etat. Les Rencontres 2019, à travers des exemples de Grands Sites de France et d'autres pris en dehors du Réseau, s'interrogeront sur l'impact social de la fréquentation touristique, essayant de mieux cerner les enjeux pour les années à venir et d'ouvrir des chemins vers un possible équilibre.

Ces Rencontres sont organisées par



Avec le soutien de



MERCREDI 9 OCTOBRE

Salle communale – Cléden Cap Sizun

14h00 Assemblée générale de Rivages de France

17h00 **Conseil d'Administration** (pour les membres du RGSF uniquement)
Visite du village de Cléden Cap Sizun et/ou de la Baie des Trépassés (en fonction de la météo - pour ceux qui ne participent pas au CA)

20h00 Dîner, Université des sciences pratiques et gastronomiques, 29780 Plouhinec

JEUDI 10 OCTOBRE

Salle Chez Jeanne - Plouhinec

08h30 Accueil

09h00 **Ouverture des Rencontres**

09h45 **Les grandes tendances du tourisme : contexte en France et à l'international**

Interventions en séance plénière

Echanges

10h45 **Pause**

11h00 **Séquence 1 - Le projet de territoire, au service de la gestion de la fréquentation et de la préservation du site**

Exemples et témoignages

Echanges

12h15 **Présentation du Grand Site de France de la Pointe du Raz en Cap Sizun**

12h45 **Départ pour les sorties de terrain en sous-groupes**

13h00 Pique-nique

14h00 **Visites de terrain en sous-groupes** (Se reporter au programme des visites en annexe)
Les visites 2, 3 et 4 permettront aussi une découverte de la Pointe du Raz lors de l'apéritif.

Option 1 – "La Pointe du Raz, 25 ans après l'Opération Grand Site"

Option 2 – "La Pointe du Millier, un site arrivé à saturation"

Option 3 – "La Pointe du Van, le juste équilibre entre gestion des espaces naturels et fréquentation"

Option 4 – "Saint-Tugen, ou comment élargir la vision patrimoniale au territoire"

18h00 Visite et Apéritif, Pointe du Raz

20h30 Dîner, Restaurant Le Goyen, Audierne

VENDREDI 11 OCTOBRE

Salle Chez Jeanne - Plouhinec

09h00 Séquence 2 – A quelles conditions le projet touristique peut-il être acceptable pour tous ?

Exemples et témoignages

Echanges

10h15 Pause

10h30 Séquence 3 – Comment préserver la vie locale et une économie diversifiée face au développement touristique?

Exemples et témoignages

Echanges

11h40 Regard d'un témoin

12h00 Clôture des Rencontres par le Ministre de la Transition écologique et solidaire (sous réserve)

12h30 Déjeuner et marché de produits du terroir

13h45 Fin des Rencontres et départ des navettes

Programme optionnel pour poursuivre les Rencontres

VENDREDI 11 OCTOBRE (suite)

15h30 *Visite de la Petite Cité de Caractère de Pont-Croix*

Installée sur un promontoire naturel, la petite cité de Pont-Croix surplombe le fond de l'estuaire du Goyen. Depuis le XI^{ème}-XII^{ème} siècle, son emplacement stratégique de carrefour fit du bourg, la capitale économique et administrative du Cap Sizun. Le port intérieur, installé au bas des ruelles pavées, fut un lieu de passage jusqu'à la construction récente du pont à Audierne. Pont-Croix a su traverser les âges et garder son charme particulier. De nombreux lieux ont marqué son histoire : du champ de foire au petit séminaire Saint-Vincent, en passant par la robuste gentilhommière des Rosmadec, puissante lignée de seigneurs bretons. La collégiale Notre-Dame-de-Roscodon, dont le porche est un joyau architectural, présente entre roman et gothique les caractéristiques du style dit « de Pont-Croix ». Les rues qui s'étagent des rives vers les hauteurs ont inspiré de nombreux artistes par l'ambiance unique qui s'en dégage. Mais comment une collectivité peut-elle préserver et entretenir un patrimoine architectural et paysager remarquable, tout en maintenant des habitants et une vie locale ? Comment restaurer ces monuments et leur trouver une destination dans la vie quotidienne des habitants ? Petite Cité de Caractère depuis 2010, Pont-Croix a été second village préféré des français en 2019. La cité souhaite rester un lieu vivant qui inspire artistes et artisans d'art. Avec Benoît LAURIOU, maire de Pont-Croix.

20h00 Dîner, Restaurant le Bar Breton, Audierne

SAMEDI 12 OCTOBRE (matin)

9h00 *Randonnée - découverte de la réserve associative de Goulien et la maison de Félix*

La réserve ornithologique de Goulien présente un aspect sauvage et grandiose. Les landes de la Réserve font l'objet d'une gestion durable axée sur le pâturage, qui participe au maintien des paysages remarquables du Cap Sizun. La côte nord du Cap Sizun a retenu l'attention des ornithologues dès le XIX^{ème} siècle, en raison de la richesse de ses colonies d'oiseaux marins. Suite aux menaces qui pesaient sur ces dernières, la réserve associative du Cap Sizun a été créée en 1959. En dépit des baisses observées dans les effectifs de certaines espèces, les côtes du Grand Site demeurent un site majeur de reproduction d'oiseaux marins (le Fulmar boréal ou le Guillemot de Troïl...). Les pentes abruptes des hautes falaises littorales abritent des colonies qui y nichent dans des conditions acrobatiques. Propriété du Département, le site est géré par l'association Bretagne Vivante, en partenariat avec le service communautaire "Espace naturel et Randonnée".

Dans le même périmètre, un peu plus haut sur le GR®34, se dresse un petit bâtiment : Ti Félix (la maison de Félix). La commune de Goulien s'en est rendue propriétaire en 2014 alors qu'il menaçait ruine. La réhabilitation de cet ancien bâti délabré en halte randonnée offre aujourd'hui un point de vue exceptionnel, un abri et de l'information aux randonneurs. La réhabilitation de cet édifice atypique a été confiée au chantier d'insertion du Centre Intercommunal d'Action Sociale en 2015.

Durant cette balade guidée, le conservateur de la réserve nous fera découvrir plus en détails ces deux sites emblématiques du Grand Site de France.

12h30 Fin des Rencontres et départ des navettes

ANNEXE

Programme des ateliers de terrain – jeudi 10 octobre

Visite 1 – La Pointe du Raz, 25 ans après l'Opération Grand Site

L'Opération Grand Site menée dans les années 90 à la Pointe du Raz, Baie des Trépassés et Pointe du Van avait pour but de restaurer les caractéristiques paysagères d'un espace de près de 200 hectares soumis à une pression touristique insuffisamment organisée. Les travaux entrepris ont permis progressivement de reculer les stationnements et les infrastructures d'accueil et de renaturer les espaces dégradés. Le gestionnaire public, garant de la préservation, de l'entretien et de l'accueil s'est installé sur site. En 2004, le label Grand Site de France confirmait à la fois le travail de restauration du site et d'accueil des publics. 25 ans après les premiers travaux, le contexte a évolué, le gestionnaire est passé d'une OGS sur un site ponctuel à une vision élargie de la gestion des flux à l'ensemble du territoire du Cap Sizun. Aujourd'hui, en lien avec cette échelle territoriale, comment gérer la diversification des usages, l'évolution des attentes et des comportements du public, le vieillissement des ouvrages et des équipements ?

La visite de ce site du Conservatoire du littoral, qui accueille aujourd'hui environ 800 000 visiteurs, et de ses infrastructures permettra de retracer l'histoire des lieux et de comprendre les enjeux d'aujourd'hui.

Visite 2 – La Pointe du Millier, un site arrivé à saturation

La Pointe du Millier est le lieu privilégié des balades dominicales des habitants du Cap Sizun et de Douarnenez. Elle présente la particularité de concentrer plusieurs points d'attraction : une vue imprenable sur la Baie de Douarnenez et la Presqu'île de Crozon, une maison-phare accueillant des expositions estivales, un moulin à eau en fonctionnement toute l'année pour la production artisanale de farine et ouvert à la visite, un des rares espaces boisés sur le bord de côte du Grand Site, le passage du sentier du littoral, et d'être facilement accessible. Depuis 2012, elle est intégrée dans le périmètre labellisé. L'ensemble de ces éléments explique une fréquentation de plus en plus importante (plus de 100 000 visiteurs chaque année), préoccupant l'ensemble des acteurs locaux et le Conservatoire du littoral, propriétaire des terrains. Des problématiques majeures y ont été identifiées : la capacité d'accueil du parking, le stationnement anarchique, un cheminement mal maîtrisé, dégradant les milieux naturels et potentiellement dangereux pour la sécurité des personnes, la réhabilitation de la maison-phare... En proposant une vision globale de la Pointe du Millier et de l'accueil des visiteurs à l'échelle du Cap Sizun, la visite permettra de découvrir certaines préconisations déjà mises en place, de questionner et de discuter les pistes d'intervention.

Visite 3 – La Pointe du Van, le juste équilibre entre gestion des espaces naturels et fréquentation

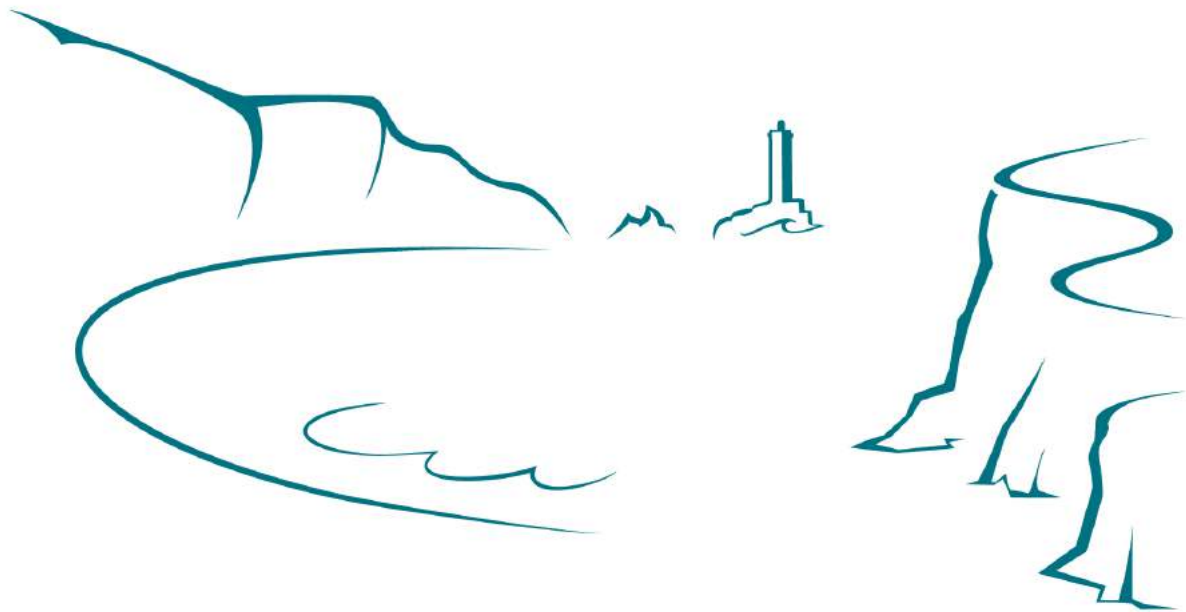
Parmi l'ensemble des sites naturels du Grand Site de France, la Pointe du Van bénéficie d'une très forte appropriation des habitants du Cap Sizun. Egalement concernée par l'Opération Grand Site, le site a bénéficié d'aménagements en termes de signalétique, de traitement des cheminements et du stationnement. Il est apprécié pour son panorama diversifié, qui permet d'observer à la fois la succession de pointe rocheuses et falaises de la côte nord, les différents ouvrages maritimes, l'île de Sein et, temps permettant, l'archipel de Molène et Ouessant. De plus, la chapelle Saint-They, sise à flanc de falaise et entourée d'un riche patrimoine de murets en pierre sèche attire de nombreux visiteurs. Moins visitée que sa sœur la Pointe du Raz, sur laquelle elle offre un point de vue imprenable, la Pointe du Van accueille néanmoins une forte fréquentation (près de 140 000 visiteurs par an). La gestion des habitats naturels, représentatifs de la lande sèche atlantique, milieu ouvert accueillant des espèces endémiques, et appartenant aux espaces naturels sensibles du Département fait l'objet d'un plan de gestion des espaces naturels, harmonisé avec le plan de gestion des terrains du conservatoire du Littoral. La gestion concilie ici la préservation des milieux et l'accueil des visiteurs. Cet équilibre implique l'intervention de la collectivité à travers ses équipes de gardes du littoral pour l'entretien des espaces naturels et des lieux d'accueil (cheminement, stationnement, déchets...), d'un chantier d'insertion de restauration du patrimoine vernaculaire et un travail avec des agriculteurs par conventionnement. Le maintien des milieux ouverts par du pâturage extensif est un enjeu fort du site. Le Grand Site de France engage aujourd'hui un nouveau chantier à l'échelle du Cap Sizun avec la chambre d'agriculture.

La visite permettra de parcourir l'ensemble de la Pointe, d'aborder les différentes actions de la gestion du site et le rôle particulier des agriculteurs.

Visite 4 – Saint-Tugen, ou comment élargir la vision patrimoniale au territoire

Depuis le 1^{er} label en 2004, le périmètre du Grand Site est passé graduellement d'un site ponctuel de 200 ha à un périmètre élargi de 6700 ha, incluant 5 communes. Aujourd'hui, le Grand Site envisage la préservation des paysages littoraux très fréquentés et leur capacité d'accueil à cette nouvelle échelle. Un schéma d'accueil des visiteurs élaboré en 2016-2017 a permis d'intégrer l'ensemble des sites et a mis en lumière la nécessité d'élargir l'offre de visite à l'intérieur des terres. Le Cap Sizun est riche d'un patrimoine bâti, historique et vernaculaire singulier où nature et culture sont étroitement liés mais le territoire est traversé par un axe touristique direct qui, ne favorise pas les escales.

La découverte de l'ensemble patrimonial de la commune de Primelin, qui accueille chaque année quelques milliers de visiteurs, permettra de partager l'histoire d'un village emblématique du Cap Sizun. Les élus et les acteurs du tourisme feront part de leur réflexion sur les démarches à initier pour irriguer l'ensemble du territoire et transformer les pratiques de visite.



Contacts :

Lydiane Estève, Réseau des Grands Sites de France

lydianeesteve@grandsitedefrance.com - 01 48 74 39 29 / 06 86 66 19 92

Charlotte Mangot, Réseau des Grands Sites de France

charlottesmangot@grandsitedefrance.com - 01 48 74 39 29 / 06 83 58 73 85